

## SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE BRESTOISE

**L**a loi relative au contrat d'association dite loi 1901 a fêté le 1<sup>er</sup> juillet dernier son 120<sup>e</sup> anniversaire. L'occasion pour nous, élu.e.s communistes, de rappeler la place centrale qu'occupent les associations dans notre société. A la fois richesse et bien commun de notre pays, les associations occupent un rôle social, démocratique, économique et territorial absolument indispensable dans nos territoires.

Brest, c'est plus de 4 400 associations, de toute taille, qui maillent la ville et structurent notre quotidien. 4 400 associations dans lesquelles bénévoles et salarié.e.s s'engagent sans compter dans les quartiers, dans des projets avec les habitantes et les habitants. Cette présence forte est au cœur du bien-vivre à Brest et renforce la cohésion sociale. Le haut niveau de soutien de la Ville aux associations reflète notre volonté de faire

des politiques éducatives, sportives et culturelles, des politiques de solidarités, des axes majeurs de notre action publique.

En cette rentrée associative et après plusieurs mois de crise sanitaire qui ont distendu le lien social, notre souhait est de continuer en ce sens pour conforter et amplifier cette dynamique associative.

Pour ce faire, les leviers de notre intervention publique sont nombreux : poursuite du travail de re-conventionnement avec les associations d'éducation populaire, augmentation du soutien financier de la Ville, mise à disposition de locaux, rénovation des équipements, accompagnement de l'engagement bénévole au sein notamment du projet de la Maison des Associations.

Les associations sont des terrains d'expression civique dont nous avons et dont nous aurons plus que jamais besoin demain. Elles

permettent de penser collectif, de susciter l'engagement et la participation citoyenne. Elles contribuent à l'émancipation individuelle et collective dans un sens de progrès social. Elles sont et continueront donc d'être au cœur de notre projet municipal.

### **Le groupe des élu.e.s communistes**

**Eric GUELLEC, Mathilde MAILLARD, Jacqueline HERE, Jean Michel LE LORC'H, Sandra LE ROUX, Taran MAREC, Anne-Catherine CLEUZIQU, Claudie BOURNOT-GALLOU**